

**MAIRIE DE
SAINT-BONNET-DE-BELLAC
(HAUTE-VIENNE)
87300**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2022

L'an **deux mil vingt deux**

Le : 14 avril à **19 h 00**

Le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT BONNET DE BELLAC** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe de la salle polyvalente, sous la présidence de M. Jean-Claude BOULLE – Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 05 avril 2022

Présents : M. BOULLE Jean-Claude – M. NORMAND Alain
Mme PEYRET-MOREAU Bénédicte - M. DECHATRE Joël – M. JOLY Pascal
Mme JAUSSOIN Béatrice – Mme PORTOLAN Jocelyne - Mme CHAPUT Martine

Absents excusés : Mme CHAPPET Ginette qui donne pouvoir à M. BOULLE Jean-Claude
M. LEPINE Christian qui donne pouvoir à Mme PEYRET-MOREAU Bénédicte
M. HEGARTY Thomas

Secrétaire : Mme JAUSSOIN Béatrice

ORDRE DU JOUR :

- Prêt à taux bonifié programme 2022 : 6 000 € au taux de 0,35 %
- Extension du cimetière : acquisition d'un terrain appartenant à Mme BIDAUD au prix de 1 000 € - Adopté à l'unanimité
- Acquisition de copieurs : 2 copieurs TOSCHIBA : 1 pour la mairie et 1 pour l'école au prix de 5 363 € HT, 6 435,60 € TTC – Adopté à l'unanimité
- Achat licence IV : décision d'acquérir la licence IV du restaurant « le Soledad » suite à sa fermeture au prix de 12 000 € – Adopté à l'unanimité
- Cession grange M. URBAIN : M. URBAIN propose de céder à titre gratuit la grange démolie lors de l'accident mortel du 02/12/2021 ; la commune prend en charge les travaux de démolition et de mise en sécurité – Adopté à l'unanimité
- Travaux et aménagement terrain : le terrain acquis de M. URBAIN (parcelle n° 735 – section A) sera aménagé en espace vert et végétalisé. Des travaux de conservation du mur bordant la propriété de M. et Mme AMSALEG seront réalisés par la commune ; M. et Mme AMSALEG feront un don financier conséquent à la commune pour participer à l'aménagement de cet espace. Adopté à l'unanimité
- Fondation du Patrimoine : demande d'adhésion – 55 € - Adopté à l'unanimité
- Contrat groupe mise en conformité RGPD et externalisation DPO : adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion de la Haute-Vienne avec DATA VIGI Protection situé à BEAUVAIS – adopté à l'unanimité

- Participation aux frais de séjours des enfants domiciliés sur la commune :
 - Séjours linguistiques : 45 €/enfant
 - Séjours en Centre de vacances agréé : 3,60 €/jour
 Adopté à l'unanimité

- Renforcement des réseaux – Bel Air – Les Cros – Chez Paillet : opérations de mise en souterrain des réseaux basses tensions (BT) et l'impact de ces travaux sur le réseau aérien d'éclairage public. Adopté à l'unanimité

- Fixation du taux des taxes foncières (bâti et non bâti) : décide de ne pas augmenter les taux, adopté à l'unanimité
 - Taxe foncière (bâti) 37,81 %
 - Taxe foncière (non bâti) 65,46 %

- Vote des subventions 2022 : adopté à l'unanimité sauf M. JOLY qui ne prend pas part au vote concernant la subvention à l'Espérance Sportive de St Bonnet de Bellac compte-tenu de sa fonction de Président de l'ESBB.

- Vote des budgets 2022
 - Budget principal : adopté à l'unanimité
 - La section de fonctionnement s'équilibre à 676 469 €.
 - La section d'investissement s'équilibre à 632 483 €.

 - Budget assainissement : adopté à l'unanimité
 - La section d'exploitation s'équilibre à 50 162 €.
 - La section d'investissement s'équilibre à 20 944 €.

*** Informations du Maire au Conseil Municipal :**

- Monument aux morts : nous sommes en attente d'un devis de l'entreprise DUCHIRON pour le démontage et le sablage des grilles, les peintures seront réalisées par les membres du conseil municipal dans les ateliers de la commune.

- Course cycliste féminine : le maire fait part au conseil du projet du Comité des Fêtes d'organiser une course nationale avec un engagement de 3 ans à partir de 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée le 14 avril deux mil vingt-deux à 23 heures et trente minutes.